

# Des Energies Nouvelles Pour Biscarrosse

Journal des élus de la gauche plurielle au conseil municipal de BISCARROSSE

Novembre 2008

Edito :



Patrick  
DORVILLE



Valérie  
DOUDET



Joël  
MEYER



Véronique  
PEYRUSEIGT

## Quel avenir pour Biscarrosse ?

Nous avons été élus le 16 Mars dernier sur la liste de gauche 'Des Energies Nouvelles' par près de 24 % des électeurs Biscarrossais. Nous avons maintenant six ans pour construire une perspective ambitieuse pour Biscarrosse.

Avec **Valérie Doudet, Joël Meyer et Véronique Peyruseigt**, nous serons vos interlocuteurs. Nous œuvrerons de toutes nos forces pour que la démocratie participative soit un véritable levier dans les débats et pour que vos préoccupations soient entendues.

Nous veillerons à transmettre nos **valeurs de solidarité** et d'**engagement collectif**, au service de l'intérêt général.

**Dans le contexte économique** et social de notre pays, l'exercice de la majorité municipale sur notre commune est en lien direct avec les stratégies gouvernementales. **L'état se désengage** dans tous les domaines du service public.

**Les dotations** pour la ville de Biscarrosse, fondent comme neige au soleil. C'est la décentralisation version UMP ! Nous avons à réfléchir sur de nouvelles modalités pour financer autrement. Lors du précédent mandat les élus de droite n'ont pas su profiter de l'essor de l'économie locale. Actuellement, les foyers biscarrossais sont touchés et fragilisés par la crise économique. C'est le moment que choisit Mr. Le Maire pour augmenter les impôts ! Ce choix n'apporte pas de véritables réponses financières pour la ville.

**L'incendie** de la salle polyvalente a totalement réduit à néant les espoirs d'une saison prometteuse pour les sports pratiqués dans cette salle, les activités sportives du collège et autres activités associatives.

**Cet événement ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt !**

**L'absence de perspective** pour notre ville, et ce depuis une vingtaine d'année, dans le sport en particulier, démontre aujourd'hui la justesse de nos analyses pendant la campagne électorale. Des **infrastructures vieillissantes, exiguës** ou **absentes** sur notre territoire, ne répondent plus aux exigences de nos concitoyens.

Le manque de lisibilité des projets portés par la majorité municipale, nous préoccupe depuis le début de notre mandat. **Les choix politiques d'aujourd'hui seront les conséquences de demain.**

Nos désaccords avec cette majorité, notre opposition à la pensée unique, justifie notre engagement politique ; c'est pourquoi nous avons décidé de mieux communiquer avec vous grâce à ce journal et au site Internet de notre groupe d'opposition.

Vous l'avez compris, notre volonté est bien de faire avancer notre ville, mais pas dans n'importe quelle direction !

**Patrick DORVILLE**  
Conseiller municipal de Biscarrosse

## Quel avenir pour le CELM ?

L'édition du Sud-ouest du 25/07/08 annonçait une augmentation de 233 postes au CELM Biscarrosse d'ici 2014. Ce chiffre est en fait l'objectif ciblé pour le CAEPE de Saint-Médard-en-Jalles ! C'est finalement une mort « à petit feu » qui guette l'établissement biscarrossais. Quelques dizaines de postes supplémentaires disparaîtront encore en 2009.

Le conseil municipal a, certes, signé à l'unanimité la motion déposée par l'intersyndicale du CELM mais cela ne suffit pas !

La ville doit s'engager plus fortement pour lutter contre la fuite des emplois, Biscarrosse doit retrouver un dynamisme économique.

Nous ne devons pas attendre les bras croisés que la situation soit critique, elle est déjà **dramatique** !

Biscarrosse ne doit pas devenir une ville dortoir. Elle doit retrouver son essor économique

## La fin du tourisme familial !

**Premières impressions**, au vu du dernier bilan de la saison touristique, établi par l'office du tourisme :

- baisse de la consommation mais bonne saison dans l'ensemble
- 15% d'étrangers accueillis à Biscarrosse, prédominance des espagnols qui se situent à la seconde place de la fréquentation au mois d'Août.
- modifications des comportements et donc difficultés pour les saisons futures.

**Mais le vrai constat** est l'essoufflement du tourisme « de vacances scolaires ». Nous sommes en train de payer cette volonté sans fin du tourisme familial. Biscarrosse peine et doit envisager autre chose. Comme nous l'avions annoncé pendant notre campagne, l'office du tourisme doit développer le tourisme hors saison, et suggérer à monsieur le maire (qui est aussi le président dudit office !) de tout mettre en œuvre pour qu'il se développe. Mais nous manquons d'hôtels de capacité importante.

Il devient urgent de réfléchir à la construction de structures d'accueil capables de recevoir des groupes de **20, 30....100 personnes** !

## Commission Petite Enfance

**Les élus de la majorité** se sentent-ils concernés par la commission enfance et éducation ?

Lors de la commission du 29 mai dernier concernant les demandes de dérogations du périmètre scolaire ainsi que l'aménagement du temps de travail des enseignants il n'y avait que trois élus sur dix présents : l'adjointe à la commission ainsi que les deux représentantes des groupes de l'opposition !! **Bien peu de monde** pour prendre des décisions qui concernent l'avenir scolaire de vos enfants !

## Gabegie aux Hydravions

**Belle manifestation** que le rassemblement international des hydravions de Biscarrosse : plateau conséquent, public venu en nombre même si l'on peut déplorer un prix d'entrée prohibitif pour les familles.

Si le spectacle était dans les airs, il l'était aussi au sol, où l'on a pu voir des stands VIP pris d'assaut : « je te fais rentrer les enfants, les amis, la famille pour se gaver au frais de la princesse (le contribuable) ». Il y avait peut être une victoire à fêter..... !!!!

## ATTEINTE À DES INTÉRÊTS GÉNÉRAUX DE LA SOCIÉTÉ

... par sa signature, en agissant en connaissance de cause après une démarche du couple « PARE-LACOMBE », Mr. **Dudon**, maire de la commune, lui a donné force juridique et commis l'infraction en qualité d'auteur principal, avec circonstance aggravante qu'il a agi en qualité de personne dépositaire de l'autorité publique. Mr. **Capliez** (agent municipal) pour avoir contribué à l'élaboration du faux en qualité de complice et Mr. **Kolenc** (directeur des services techniques) qui a donné l'ordre à celui-ci pour établir.

Mr. **Lacombe** qui fait usage de ce faux en le remettant à la gendarmerie, dans le cadre d'une enquête judiciaire ouverte à la suite d'un accident du travail !

(extrait des conclusions du Ministère Public)

Le 9 septembre, la justice a prononcé un jugement sans appel : **TOUS COUPABLES** !

**Belle leçon de notion de l'intérêt général.**

## AVENUE DE LA REPUBLIQUE

« **On s'en tire plutôt bien** » telles sont les paroles de monsieur le Maire pour justifier les quelques **800 000 euros** dépensés.

## Biscarrosse Plage. Station dortoir ?

L'implantation d'une **résidence de tourisme** (construction prévue entre l'établissement de nuit « l'Océana » et le « Corto-Maltese ») doit-elle se faire au détriment de l'activité économique de la plage ?

Doit-on laisser s'implanter encore et encore des parcs de locations saisonnières, des dortoirs en ligne et de masse ? A un moment où il faudrait réfléchir à une autre forme de tourisme !

Mais surtout ne faut pas t-il craindre derrière tout cela la **fermeture d'établissements**, nécessaires à la diversité des activités pour toutes les populations, des jeunes en particulier ?

**Ce projet** n'ayant aucun intérêt général à nos yeux nous nous y opposons.

A quand une véritable politique de logement sur notre commune ?

## La victime condamnée !

Lors du dernier conseil municipal la salle était comble. Le « fan club » de monsieur le Maire était venu écouter les « sages » paroles de l' élu concernant la conclusion de justice rendue par le tribunal de Mont-de-Marsan (voir S/O du 9/09/08).

Heureusement et pour nous rassurer Monsieur le maire nous a promis « qu'il continuerait à défendre les intérêts de la commune comme il l'a déjà fait » !!

Quand on sait qu'il vient d'être reconnu coupable et condamné, voilà qui a de quoi nous inquiéter !!

Il peut cependant compter sur le dévouement absolu de ses colistiers !! Tout le monde autour de cette table (le club des 26, il s'entend) semble croire que cette décision de justice n'est qu'une farce et que monsieur le Maire est condamné mais pas coupable !!

## Subvention Associations 2009

Avant la mi-décembre 2008, les associations biscarrossaises devront remettre leurs demandes de subventions auprès de la municipalité.

La demande sera examinée en commission, puis votée en conseil municipal, sur la base des informations fournies par chaque association. Ces informations sont, bien entendu, considérées comme **sincères et véritables**.

**Mais** que penser quand les justificatifs semblent obscurs ou carrément soustraits à tout regard ? Lorsqu'une crise éclate, le dévoilement des « secrets » financiers fait des dégâts auprès des pratiquants, licenciés et adhérents. Le renouvellement des dirigeants et l'engagement de nouveaux bénévoles s'en trouve donc affecté.

Ce ne sont pas des peccadilles qui font scandale, mais des dépenses inavouables ou inavouées ... par irresponsabilité des dirigeants, la malhonnêteté étant exceptionnelle !

**Sachez aussi** que les subventions occasionnelles, pour des actions précises, ont plus de chance d'être acceptées si déposées avant la mi-décembre plutôt qu'en cours d'année. Une association sportive n'a aucune chance d'en obtenir si elle ne fait pas partie du Biscarrosse Olympique !

Les bons comptes font les bons amis et vive la pensée unique !!

## LES COUPS TORDUS DE L'ÉTÉ ET DE LA RENTRÉE.

**Loi portant sur la rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail.**

Ce texte, qui devait transcrire l'accord sur la représentativité syndicale, a servi de prétexte pour dynamiter les 35 heures. Le nombre maximum de jours travaillés dans l'année passe de 218 à 282 (plafond législation européenne).

**Loi instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques pendant le temps scolaire.**

Déjà frappés par les réductions drastiques des postes, les enseignants voient leur droit de grève attaqué. Ce texte impose « un service d'accueil » des enfants des écoles en cas de grève et d'absence des enseignants. Alors que de nombreux maires critiquent le système, doigt sur la couture, monsieur le maire de la commune de Biscarrosse, applique à la lettre ce dispositif et se pose en véritable briseur de grève.

**Loi de modernisation de l'économie (LME).**

La distribution du livret A sera généralisée pour toute les banques. Hasard du calendrier, une économie qui déraile, à la recherche de cash pour éviter les faillites.

## «Le Maire et les Handicapés»

A l'occasion du Téléthon annuel, Monsieur le Maire se montre attentif et prévenant envers les personnes handicapées.

Il n'a cependant pas beaucoup d'égard envers des Biscarrossais travaillant sur la Commune et victimes de maladies invalidantes.

Monsieur le Maire avait promis de leur réserver un logement adapté à leur handicap.

Ces personnes dont l'état physique s'aggravait ont attendu des mois qu'on leur attribue une maison H.L.M. Elle a été offerte à des amis du Maire parfaitement valides.

**Morale** de l'histoire : « mieux vaut être copain de Monsieur le Maire et bien portant, qu'anonyme et infirme pour obtenir un logement social accessible » !

## «Quid du camping de Latécoère»

Des résidents locataires d'un mobil home se demandent encore en cette fin de saison si leur camping de Latécoère recevra un jour la visite des tractopelles pour le transformer en parc municipal ou en jardin public, comme l'avait annoncé Monsieur le Maire.

On attend toujours de voir, à l'instar du site de l'ancien cimetière où l'on projetait naguère de créer un jardin public sur un terrain réputé inconstructible.

## Désengagement de l'état.

Nos plages comme chaque année sont sous la surveillance des MNS CRS, du 1er juillet au 31 Août. La commune a eu la charge cette année de gérer la sécurité des plages sans les effectifs habituellement attribués en deuxième quinzaine de juin et en première quinzaine de septembre. La sécurité des déplacements des délégations européennes en raison de la prise de la présidence Européenne par la FRANCE, a été jugée plus importante que celle des centaines de milliers de vacanciers qui se baignaient sur nos côtes océanes.

Cependant nos plages seront certainement, un jour, surveillées par des MNS civils. La reconnaissance de leur diplôme d'état et leurs compétences ne sont plus à démontrer, nous devons nous préparer à cette éventuelle mutation.

## LES COUPS TORDUS DE L'ÉTÉ ET DE LA RENTRÉE.

### Loi relative aux droits et devoirs des demandeurs d'emploi.

Selon les textes, après trois mois d'inscription à l'ANPE, le demandeur d'emploi devra accepter toute offre « raisonnable » rémunérée à 95% de son salaire antérieur. Ce Taux passe à 85 % après 6 mois. Il est ajoutée une mention sur le temps de transport et de distance domicile travail, qui sont qualifiés d'acceptables s'ils n'excèdent pas une heure par jour ou plus de 30 km. A tout moment il pourra être radié des listes s'il refuse à deux reprises « sans motif légitime » une offre « Raisonnable » d'emploi. Le texte supprime aussi la dispense de recherche d'emploi pour les personnes âgées de plus de 57 et demi.

**Ne pourrait-on pas embaucher, plutôt que de faire des heures "supp" ?**

Directeur de la publication : Patrick DORVILLE

Association Groupe d'action municipale  
Des Energies Nouvelles pour Biscarrosse  
81, avenue Alphonse Daudet - 40600 BISCARROSSE

Site internet :  
<http://desenergiesnouvelles.wordpress.com/>

Tirage : 2 000 exemplaires  
Imprimerie Lacoste-Roque, Mont-de-Marsan  
**Papier certifié aux normes environnementales  
avec des encres à bases végétales**

ISSN en cours - Dépôt légal à parution.

*Ce journal réalisé par l'association Groupe d'action Municipale, a pour but d'apporter un nécessaire complément d'informations sur la vie politique de Biscarrosse. Il se veut également un lien entre vous et nous : n'hésitez pas à nous faire part de vos préoccupations, questions, suggestions...*

**Contactez-nous : Association Groupe d'action municipale - 81, avenue Alphonse Daudet - 40600 BISCARROSSE  
Tél. 06 30 02 93 22 - Internet : <http://desenergiesnouvelles.wordpress.com/>**

Si vous souhaitez soutenir cette initiative citoyenne, vos dons seront les bienvenus.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... email : .....

Je soutiens l'association 'Groupe d'action municipale' par un don de :  
10€ 15€ 20€ autre montant.....€

Chèque à l'ordre de : **l'association groupe d'action municipale.**

Association Groupe d'action municipale' Des Energies Nouvelles pour Biscarrosse' 81, avenue Alphonse Daudet - 40600 Biscarrosse